# AVIS À LA POPULATION

## RÉUNION D'INFORMATION PRÉALABLE À LA RÉALISATION D'UNE ÉTUDE D'INCIDENCES SUR L'ENVIRONNEMENT

## - COMMUNE D'ESTINNES-

**Projet de catégorie B**

(projet soumis à étude d'incidences sur l'environnement)

**DEMANDEUR: STORM 85 srl**, Borsbeeksebrug 22, 2600 Anvers

**Communes concernées au sens du Code de l'Environnement : Estinnes, Quévy, Mons, Binche, Merbes-le-Château, Erquelinnes, Jeumont, Vieux-Reng, et Villers-Sire-Nicole**.

**OBJET:** Demande de permis unique de classe 1 par le société STORM 85 srl en vue de la construction et de l'exploitation d'un parc de **4 éoliennes** d'une puissance unitaire maximale de 7 MW sur le territoire de la commune d'Estinnes rue de tous Vents, rue du Saussois et au nord de la N562 entre Croix-lez-Rouveroy, Fauroeulx et Peissant .

STORM vous invite à participer à la réunion d'information organisée

**le 7 juin 2022 à 19h au salon communal d'Haulchin,**

Situé Place du Bicentenaire (juste à l'arrière de l'Eglise) à 7120 Haulchin .

Cette réunion d'information a pour objectif de :

1. permettre au demandeur de présenter son projet ;
2. permettre au public de s'informer et d'émettre ses observations et suggestions concernant le projet ;
3. mettre en évidence des points particuliers qui pourraient être abordés dans l'étude d'incidences ;
4. présenter des alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur, afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences.

Conformément aux dispositions de l'article R.41-1 et suivants du Code de l'Environnement, l'étude d'incidences sur l'environnement sera réalisée par le bureau d'études d'études Sertius, avenue Alexander Fleming 12, B-1348 Louvain-la-Neuve. .

Dans un délai de **15 jours** à dater du jour de la tenue de la réunion d'information, chacun peut émettre ses observations, suggestions et demandes de mise en évidence de points particuliers concernant le projet, ainsi que présenter les alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur, afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences, en les adressant **par écrit** au Collège communal d'Estinnes ( chaussée Brunehault 232, 7120 Estinnes) en y indiquant ses nom et adresse, et en **envoyant une copie** à Storm 85 srl.

Toute information complémentaire peut être obtenue auprès de Mélanie Payen, Borsbeeksebrug 22, 2600 Anvers (Belgique), par téléphone : 00 32 3 210 07 20 ou par mail : info@storm.be.